

Programme de travail pluriannuel du CSA pour 2020-2023

Deuxième ébauche¹

TABLE DES MATIÈRES

A. VISION ET OBJECTIFS DU CSA (Section « Permanente »).....	3
A.1. Vision du CSA :	3
A.2. Objectif général du CSA :	3
B. AXES DE TRAVAIL THÉMATIQUES ET ACTIVITÉS DE SOUTIEN (section « Stratégique »)	3
B.1. AXES DE TRAVAIL THÉMATIQUES	3
Objectif stratégique 1 - PLATEFORME.....	3
Produit 1.1. Discussions inclusives	3
1.1.1. Sécurité alimentaire et nutrition : Construire un récit global à l'horizon 2030	4
Objectif stratégique 2 - POLITIQUE	4
Résultat 2.1. Orientations politiques mondiales.....	5
2.1.1. Systèmes alimentaires et nutrition.....	5
2.1.2. Approches agroécologiques et autres innovations	5
2.1.3. Égalité de genre et autonomisation des femmes dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition.....	6
2.1.4. Promouvoir l'engagement des jeunes et l'emploi dans les systèmes agricoles et alimentaires.	8
2.1.5. Outils de collecte et d'analyse des données.....	9
2.1.6. Réduire les inégalités en matière de sécurité alimentaire et de nutrition	10
Objectif stratégique 3 - ADOPTION	12
Produit 3.1. Conclusions des sessions de suivi et de révision.....	12
3.1.1. Manifestations thématiques mondiales sur le Cadre d'action du CSA pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées (CDA) et les Principes du CSA pour un investissement responsable dans l'agriculture (RAI).....	12

¹ Le contenu et la structure du premier projet de PTPA sont fondés sur les dispositions figurant à l'annexe B du rapport de mise en œuvre de l'évaluation du CSA et tiennent compte des orientations fournies par les parties prenantes du CSA lors de la deuxième réunion publique du 17 avril 2019 et des contributions écrites ultérieures.

3.1.2. Manifestation autour du suivi de l'utilisation des recommandations politiques du CSA	12
Résultat 3.2. Communication et sensibilisation	12
3.2.1. Forum - Dialogue et adoption des Directives volontaires du CSA sur les systèmes alimentaires et la nutrition.....	13
3.2.2. Forum - Dialogue et adoption des Directives volontaires du CSA sur l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition	13
B2. ACTIVITÉS DE SOUTIEN	13
B2.1. Engagement du CSA en faveur du Programme 2030 pour le développement durable ..	13
B2.2. Programme de travail pluriannuel du CSA.....	14
B2.3. Communication, sensibilisation et mobilisation des ressources.....	14
C. ACTIVITÉS ET ESTIMATIONS DES COÛTS (section « Continue»)	15
Axes de travail thématiques	15
Activités de soutien	19
D. PROJET DE CALENDRIER	23

A. VISION ET OBJECTIFS DU CSA (Section « Permanente »)

A.1. Vision du CSA :

Le CSA « constitue la principale plateforme internationale et intergouvernementale ouverte, regroupant un large éventail de parties prenantes ayant pris l'engagement de travailler ensemble de façon coordonnée et à l'appui de processus impulsés par les pays pour l'élimination de la faim et la garantie de la SAN de l'ensemble de l'humanité. Le CSA lutte pour un monde libéré de la faim dans lequel les pays mettent en œuvre les directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale »..

A.2. Objectif général du CSA :

Le CSA vise à éradiquer la faim et la malnutrition en augmentant la cohérence/convergence des politiques au niveau mondial, ce qui entraînerait des mesures renforcées à l'échelle nationale et régionale.

Toutes les activités du Programme de travail pluriannuel sont conçues, planifiées et mises en œuvre pour promouvoir : la résilience des moyens d'existence ; l'attention portée aux personnes les plus affectées par l'insécurité alimentaire et la malnutrition ; une approche multisectorielle, inclusive et participative ; une prise de décisions fondée sur des éléments factuels ; la durabilité sociale, économique et environnementale; l'égalité entre les sexes, les droits des femmes et des jeunes filles et l'autonomisation des femmes dans le contexte de la SAN.

B. AXES DE TRAVAIL THÉMATIQUES ET ACTIVITÉS DE SOUTIEN (section « Stratégique »)

B.1. AXES DE TRAVAIL THÉMATIQUES

Objectif stratégique 1 - PLATEFORME

Tirer parti du pouvoir fédérateur du CSA en tant que principale plate-forme internationale et intergouvernementale inclusive pour débattre de la situation mondiale de la SAN et chercher à coordonner l'action collective à tous les niveaux.

Produit 1.1. Discussions inclusives

Des discussions inclusives sur les développements, les tendances et les questions émergentes et critiques de la SAN peuvent être documentées par le biais de conclusions, de rapports, de synthèses de la Présidence et d'autres moyens.

1.1.1. Sécurité alimentaire et nutrition : Construire un récit global à l'horizon 2030

Justification :

Dix ans après sa réforme, le CSA souhaite dresser le bilan de ce qu'il a accompli, grâce, entre autres, aux diverses contributions du HLPE sur la sécurité alimentaire et la nutrition afin d'orienter les futures actions du CSA vers la concrétisation de la SAN pour toutes et tous, dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le HLPE produira une analyse bilan, exposant les conclusions de ses publications précédentes, mises à jour, le cas échéant, dans le cadre d'un argumentaire cohérent autour de la SAN et du développement durable.

L'objectif de ce rapport n'est pas de réaliser un résumé de l'ensemble des précédents rapports du HLPE, mais d'élaborer, selon une perspective prospective, un exposé des faits global sur la SAN, éclairé par les précédentes publications du HLPE et tenant compte des récentes évolutions en matière de connaissances relatives à la SAN. Cet exposé devrait refléter l'état actuel des connaissances, en soulignant les principaux points de consensus ou de controverse, ainsi que les défis, les lacunes ou les incertitudes notables.

L'année 2020 constituera un jalon dans l'avancée des Objectifs de développement durable (ODD), à dix ans seulement de la date butoir de 2030. Un tel rapport sera utile au moment de promouvoir une orientation stratégique en faveur de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Objectifs et résultats escomptés :

Les objectifs de cette activité et la contribution attendue aux travaux futurs du CSA incluront les mesures suivantes:

- Mettre en évidence, à partir d'exemples concrets, les trajectoires à travers lesquelles les recommandations politiques du CSA s'appuyant sur ces rapports ont ou pourraient contribuer à faire progresser le Programme de développement durable à l'horizon 2030, ses buts et ses objectifs, à différentes échelles ;
- Éclairer l'élaboration des futures contributions du CSA au Forum politique de haut niveau, en commençant en 2021 (dans l'attente de la décision de l'Assemblée générale de l'ONU sur le contenu des futurs examens, prévue pour septembre 2019) ;
- Identifier les principaux facteurs affectant la SAN n'ayant pas été pris en compte jusqu'à présent et qui méritent plus d'attention pour orienter les prochaines discussions en direction de la préparation des futurs Programmes de travail pluriannuels du CSA.

L'analyse sera établie dans le cadre de la vision du CSA et tiendra compte de la perspective des personnes les plus affectées par l'insécurité alimentaire et la malnutrition pour définir la pertinence réelle et potentielle des produits du CSA et du HLPE.

Objectif stratégique 2 - POLITIQUE

Élaborer des orientations politiques mondiales volontaires pour assurer la convergence et la cohérence des politiques afin d'assurer la sécurité alimentaire et d'améliorer la nutrition et de promouvoir la réalisation progressive du droit à une alimentation adéquate.

Résultat 2.1. Orientations politiques mondiales

Fournies à travers l'élaboration de produits politiques négociés (directives volontaires, principes ou autres cadres politiques) et de recommandations sur des sujets stratégiques.

2.1.1. Systèmes alimentaires et nutrition

Justification :

La lutte contre la malnutrition sous toutes ses formes - dénutrition, carences en micronutriments, surpoids et obésité - est l'un des plus grands défis mondiaux auxquels les pays sont aujourd'hui confrontés. Des actions conjointes urgentes sont nécessaires pour faire face à ces défis, s'attaquer à leurs principaux moteurs et aux effets négatifs de la malnutrition.

Il est crucial de promouvoir des politiques qui façonnent les systèmes alimentaires en vue d'améliorer la nutrition et permettre une alimentation saine, en gardant à l'esprit l'importance de renforcer la durabilité économique, sociale et environnementale de l'agriculture et des systèmes alimentaires.

Objectifs et résultats escomptés :

Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) pilote un processus d'élaboration des politiques qui aboutira à des Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition, qui seront présentées pour approbation à la CSA 47 en octobre 2020. L'élaboration des Directives volontaires s'appuie sur les données scientifiques fournies par le rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la nutrition et les systèmes alimentaires.

Les Directives volontaires ont pour objectif de fournir des orientations principalement destinées aux gouvernements, ainsi qu'à leurs partenaires et aux autres parties prenantes, sur les politiques, les investissements et les arrangements institutionnels appropriés nécessaires pour aborder les causes profondes de la malnutrition sous toutes ses formes. Ce faisant, les Directives volontaires contribueront à faire progresser la mise en œuvre du Cadre d'action de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2) et contribueront également à la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025).

2.1.2. Approches agroécologiques et autres innovations

Justification :

Le système alimentaire mondial est à la croisée des chemins. Face à l'accroissement rapide de la population, à la pression et à la concurrence accrues pour les ressources naturelles, aux conséquences de plus en plus graves du changement climatique, la dégradation des sols et à la perte de biodiversité, des approches durables et novatrices doivent être mises au point et appliquées pour lutter efficacement contre la faim et la malnutrition. Il est essentiel de promouvoir une agriculture et des systèmes alimentaires durables. Au cours du processus de convergence des politiques, une attention particulière sera accordée aux recommandations politiques existantes du CSA, en particulier celles sur l'agriculture durable pour la sécurité alimentaire et la nutrition, y compris le rôle de l'élevage.

Les approches et les interventions durables doivent s'attaquer aux problèmes qui se cachent derrière la pauvreté et l'inégalité, les régimes alimentaires et les modes de consommation néfastes pour la

santé, la dégradation des sols, la pénurie de terres et d'eau, les changements climatiques et la perte de biodiversité. Compte tenu des défis que les systèmes alimentaires doivent relever pour assurer la sécurité alimentaire et la nutrition aujourd'hui et à l'avenir, le CSA cherche à mieux comprendre le rôle que peuvent jouer les approches, pratiques et technologies agroécologiques et autres innovations.

Objectifs et résultats escomptés :

L'objectif est d'élargir la compréhension du type d'interventions, des politiques et outils habilitants, les arrangements institutionnels et des changements organisationnels qui permettent et encouragent des changements positifs dans les systèmes agricoles et alimentaires durables :

Le processus de convergence des politiques qui débutera lors de la 46e session du CSA donnera lieu à des recommandations négociées qui seront présentées pour approbation à la CSA 47 en octobre 2020. L'élaboration des recommandations politiques s'appuiera sur les données scientifiques fournies par le rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur les « *Approches agroécologiques et autres innovations en faveur d'une agriculture et des systèmes alimentaires durables contribuant à l'amélioration de la sécurité alimentaire et la nutrition* ». Les recommandations politiques devraient contribuer à la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale 2019-2028, en guidant l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques efficaces.

2.1.3. Égalité de genre et autonomisation des femmes dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition

Justification :

La faim et la malnutrition persistantes sont un problème qui touche des millions de personnes dans le monde, dont la majorité sont des femmes et des jeunes filles. Un grand nombre d'études ont démontré que l'amélioration de l'égalité entre les genres et de l'autonomisation des femmes et des jeunes filles a des effets positifs tant sur la sécurité alimentaire que sur la nutrition. De nombreuses études ont montré que lorsque les femmes sont en mesure de gagner leur vie, elles réinvestissent la majorité de leurs revenus dans leur famille - nutrition, alimentation, soins de santé, éducation et activités agricoles - ce qui est crucial pour le développement agricole.

En dépit de ces faits et des nombreux engagements pris à l'échelle mondiale pour remédier aux inégalités entre les genres, les progrès dans l'élimination de la discrimination fondée sur le genre dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition ont été lents. Malheureusement, l'inégalité entre les genres demeure la forme d'inégalité la plus répandue dans le monde, ce qui désavantage les femmes et les jeunes filles dans tous les domaines de la vie et à tous les niveaux de revenu.

Cet Axe de travail complétera et renforcera les efforts du CSA pour intégrer systématiquement les questions d'égalité de genre dans tous ses produits et activités.

En outre, compte tenu du rôle important que jouent les femmes dans l'agriculture familiale ainsi que dans la sécurité alimentaire et la nutrition des ménages, l'autonomisation des femmes est également une priorité de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale et de la Décennie d'action sur la nutrition. Cet Axe de travail soutiendra donc la mise en œuvre des plans d'action des deux décennies. L'établissement de complémentarités et de synergies avec ces deux Décennies des

Nations Unies créera des opportunités pour appliquer une approche plus coordonnée et intégrée aux questions de l'autonomisation des femmes et de l'égalité de genre dans le contexte de la SAN.

Reconnaissant que le principe de « personne n'est laissé pour compte » sert d'orientation au Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030), et tout en reconnaissant que l'égalité de genre est essentielle à la réalisation des dix-sept objectifs de développement durable, Cet Axe de travail soutiendra la mise en œuvre du Programme 2030 par les pays, en se focalisant particulièrement sur l'ODD 2 (faim zéro) et l'ODD 5 (égalité de genre).

Objectifs et résultats escomptés :

L'objectif de Cet Axe de travail est d'élaborer un ensemble de Directives volontaires (DV) sur l'égalité entre les genres et l'autonomisation des femmes dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition, qui seront acceptées dans le monde entier. Les Directives volontaires fourniront aux pays membres et aux partenaires de développement des orientations pratiques concrètes sur la manière de promouvoir l'égalité des genres, les droits des femmes et des filles et l'autonomisation des femmes dans le cadre de leurs efforts pour éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition.

Par le biais des Directives volontaires, le CSA s'attaquera aux lacunes et aux problèmes spécifiques de la promotion de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes, et identifiera les interventions transformatrices qui peuvent éliminer la discrimination structurelle contre les femmes et les jeunes filles et améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition.

Les Directives volontaires:

- S'appuieront sur les mandats et engagements exprimés dans les enceintes internationales (par exemple, l'article 14 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et la Recommandation générale N° 34 (2016) du CEDAW sur les droits des femmes rurales) ainsi que les autres accords et stratégies régionaux (par exemple, la Stratégie « Genre » du Plan CELAC pour la sécurité alimentaire, la nutrition et l'élimination de la faim 2025 ; la Stratégie « Genre » de l'Union africaine 2017-2027, etc.;
- Prendront acte des conclusions de la 62^e session de la Commission de la condition de la femme (CSW) concernant l'autonomisation des femmes et des jeunes filles rurales ;
- Consolideront les travaux antérieurs du CSA sur ce sujet, et en particulier : i) les recommandations de politique générale du CSA sur le genre, la sécurité alimentaire et la nutrition (CFS 2011/Final Report) ; et le document de référence (CFS 2017/Inf 21) et les résultats du Forum du CSA sur l'autonomisation des femmes dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition (CFS 2017/44/Report) ;
- Compléteront et contribueront à la mise en œuvre efficace des outils d'orientation politique existants, tels que les DVGT, les Principes CSA-RAI, le CSA-CDA et les Directives sur le droit à l'alimentation ;
- Fourniront aux pays membres et aux partenaires de développement des orientations pratiques concrètes sur la manière de promouvoir l'égalité entre les genres, les droits des

femmes et des jeunes filles et l'autonomisation des femmes dans le cadre de leurs efforts visant à éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition ;

- S'appuieront sur les leçons apprises et les connaissances générées par le projet qui est mis en œuvre conjointement par les trois agences basées à Rome (FAO, FIDA, PAM) et concernant « L'Intensification des approches transformatrices de genre pour mettre fin à la faim, atteindre la sécurité alimentaire et améliorer la nutrition, et promouvoir une agriculture durable » (financé par l'UE) ;
- Etabliront un ordre de priorité parmi les thèmes suivants : i) les causes sous-jacentes de l'inégalité entre les genres, du non-respect et de la protection des droits des femmes, de la perte de pouvoir des femmes et de leur impact sur la sécurité alimentaire et la nutrition ; ii) la participation des femmes à la prise de décision et au leadership ; iii) l'accès aux ressources naturelles et productives et à l'accès aux services productifs, et le contrôle de ces ressources, iv) l'accès au travail décent et aux marchés rémunérateurs ; v) la reconnaissance, la réduction et la répartition équitable du travail de soins non rémunéré, vi) le rôle des femmes dans la production, l'utilisation, la commercialisation et la consommation des aliments ; vii) les mécanismes d'élimination de la violence et de la discrimination envers les femmes et les jeunes filles, viii) les politiques et les environnements institutionnels favorables.

2.1.4. Promouvoir l'engagement des jeunes et l'emploi dans les systèmes agricoles et alimentaires.

Justification :

Les jeunes sont l'une des clés du développement durable, en particulier dans les pays en développement, où la grande majorité d'entre eux résident, souvent dans des zones rurales. Il existe un important réservoir inexploité de possibilités d'emploi dans le secteur agroalimentaire. Pourtant, l'accès à la terre, aux ressources naturelles, aux infrastructures, aux finances, à la technologie et au savoir est limité, et la faible rémunération souvent associée à l'agriculture à petite échelle détournent les jeunes de l'agriculture et des zones rurales. Par conséquent, beaucoup d'entre eux estiment que leur meilleure option est d'émigrer, soit vers les zones urbaines, soit vers l'étranger. Des actions sont nécessaires pour rendre le secteur agroalimentaire plus attrayant pour les jeunes, tant pour la rémunération que pour des moyens d'existence durables.

Le rendement potentiel des investissements dans la jeunesse est illimité en termes de sécurité alimentaire, de réduction de la pauvreté, de création d'emplois, ainsi que de paix et de stabilité politique.

Alors que l'âge moyen des agriculteurs dans le monde approche les 60 ans, il est essentiel d'élaborer des systèmes, des politiques et des programmes qui engagent davantage de jeunes dans l'agriculture et les professions agricoles. L'engagement des jeunes est intrinsèquement lié à d'innombrables aspects de la réalisation de la sécurité alimentaire et d'une bonne nutrition pour tous. Parmi ces aspects, les liens avec l'égalité des genres, le continuum rural-urbain et les technologies novatrices, y compris les nouvelles utilisations des données et les plateformes de partage des connaissances, sont particulièrement pertinents.

Objectifs et résultats escomptés :

Les objectifs de l'Axe de travail sont doubles :

- i. Engager une discussion entre toutes les parties prenantes du CSA, y compris les jeunes eux-mêmes, en ce qui concerne la promotion de la participation des jeunes à la prise de décisions en matière de la SAN ;
- ii. créer un ensemble de recommandations politiques sur l'engagement, le recrutement et le maintien des jeunes dans les systèmes agricoles et alimentaires en tant que moyen clé d'atteindre l'ODD#2, ainsi qu'un ensemble d'autres ODD, en se focalisant également sur les ODD 5, 8, et 9. Les recommandations politiques du CSA sur la jeunesse sont conçues comme un document ciblé et orienté vers l'action qui encouragera des politiques publiques favorisant des environnements propices capables de tirer parti de l'énergie et des compétences des jeunes pour améliorer les systèmes alimentaires.

L'Axe de travail bénéficiera des conclusions et des recommandations d'un rapport du HLPE sur ce thème. Ce rapport :

- Analysera les facteurs qui font obstacle à l'engagement et l'emploi des jeunes dans les systèmes agricoles et alimentaires, notamment les pénuries d'accès des jeunes : 1) à la connaissance, l'information et l'éducation ; 2) aux terres productives, aux ressources naturelles et aux intrants ; 3) aux outils productifs, à la vulgarisation, aux services consultatifs et financiers ; 4) aux programmes de formation, d'éducation et d'encadrement ; 5) à l'innovation et aux nouvelles technologies ; 6) aux marchés ; 7) aux processus de prise de décision ;
- Analysera les aspects liés à l'emploi, aux salaires et aux conditions de travail ;
- Explorera le potentiel des approches territoriales en tant que cadre analytique et opérationnel pour comprendre et aborder la complexité des transformations structurelles économiques, culturelles, sociales et spatiales qui se produisent actuellement dans le monde ;
- Explorera le potentiel des systèmes alimentaires et du renforcement des liens entre les zones rurales et urbaines en vue d'offrir des emplois plus nombreux et de meilleure qualité aux femmes et aux jeunes.

2.1.5. Outils de collecte et d'analyse des données

Justification :

Bien qu'il soit largement reconnu que des décisions judicieuses sont fondées sur des informations et des données de qualité, dans de nombreux pays, en particulier dans les pays à revenu faible et intermédiaire inférieur, la disponibilité de données fiables et en temps voulu sur la santé et la sécurité ainsi que des statistiques rurales, agricoles et de sécurité font largement défaut. Malgré tous les efforts déployés, la plupart de ces pays ne mènent toujours pas d'enquêtes régulières sur les ménages et les exploitations agricoles, ne satisfont pas aux exigences minimales en matière de données ne disposent pas de systèmes de données durables ou des capacités suffisantes pour analyser et utiliser les données à leur disposition.

Au cours des dernières années, plusieurs initiatives² ont commencé à investir dans le renforcement des systèmes nationaux de données à travers des mesures d'assistance technique, d'innovation méthodologique et de recherche, ainsi qu'en soutenant la capacité nationale à collecter, traiter, analyser et utiliser les données agricoles.

Pourtant, au-delà de ces premières étapes, il reste encore beaucoup à faire au niveau mondial pour parvenir à poser les bases d'une prise de décision éclairée et pour établir des normes d'une définition de politiques basées sur les données.

Bien entendu, les sources de données sont vastes et variées et doivent être collectées et utilisées dans un souci de transparence, d'ouverture et de conformité aux normes juridiques et aux principes pertinents des droits humains.

Objectifs et résultats escomptés :

L'objectif principal de cet Axe de travail est d'élaborer des recommandations pratiques qui renforceront la capacité des pays à recueillir, analyser et utiliser des données de qualité pour améliorer la prise de décisions critiques concernant les politiques de sécurité alimentaire et de nutrition.

Ce domaine de travail bénéficiera des conclusions et recommandations du Groupe d'experts de haut niveau, qui produira un rapport sur le sujet. Le rapport:

- Identifiera les obstacles qui entravent la collecte, l'analyse et l'utilisation de données de qualité dans la prise de décision ;
- Identifiera les lacunes spécifiques et hautement prioritaires dans la production et l'analyse des données qui ne sont pas couvertes par les initiatives en cours ;
- Soulignera les avantages de l'utilisation des données et les coûts d'opportunité de la non-utilisation des données pour la prise de décisions ;
- Rendra compte des initiatives qui ont encouragé la prise de décisions fondées sur des données probantes en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire dans les secteurs public, privé et universitaire, mais aussi les approches qui n'ont pas fonctionné ;
- Donnera un aperçu de la manière de s'assurer que la collecte et l'utilisation des données donnent la parole aux personnes les plus touchées par les politiques découlant de ces données, y compris les agriculteurs et autres producteurs alimentaires.

2.1.6. Réduire les inégalités en matière de sécurité alimentaire et de nutrition

Justification :

Les disparités durables entre les groupes sociaux vulnérables et les autres groupes sociaux - reflétant les inégalités entre les pays et à l'intérieur des pays - peuvent ralentir la croissance et conduire à l'instabilité politique, aux flux migratoires, avec les conséquences néfastes que cela implique pour la sécurité alimentaire et la nutrition. Les inégalités criantes - y compris entre les zones rurales et urbaines - dans l'accès aux services de base et aux biens conduisent à des processus inégaux de

² La stratégie « Global Strategy to Improve Agricultural and Rural Statistics » de la FAO (GSARS), les études intégrées de la Banque mondiale sur l'agriculture « Living Standard Measurement Study's Integrated Surveys on Agriculture » (LSMS-ISA), le programme AGRISurvey de la FAO et la nouvelle initiative 50x2030 pour combler les lacunes en matière de données agricoles.

croissance économique et de transformation. Ces inégalités affectent les chances des ménages de surmonter la pauvreté rurale, l'insécurité alimentaire et la malnutrition.

La relation entre l'inégalité, la sécurité alimentaire et les résultats nutritionnels est évidente dans les données de certains pays. Par exemple, au Brésil, la forte diminution du retard de croissance qui a eu lieu entre 1996 et 2007 (de 37,1 % à 7,1 %) a été associée à une réduction tout aussi marquée de l'écart entre les familles pauvres et riches ayant des enfants de moins de cinq ans. Ce développement est le résultat d'un ensemble de politiques mises en œuvre dans ce pays visant à réduire ce qui était un niveau historiquement élevé d'inégalité des revenus.

La même tendance ne s'est pas concrétisée dans d'autres pays, comme le Bangladesh ou le Nigéria, où le cadre politique était moins propice à la réduction des inégalités.

La Note HLPE de 2017 sur les questions critiques et émergentes décrit la pertinence de la question des inégalités pour la sécurité alimentaire et la nutrition en termes très clairs et précis. Les faits montrent que les risques croissants pour la sécurité alimentaire et la nutrition peuvent être liés à des niveaux élevés de concentration des revenus, mais aussi à une distribution inégale des actifs agricoles et à l'accès aux ressources naturelles. Tous ces éléments affectent les conditions de sécurité alimentaire et de nutrition.

Objectifs et résultats escomptés :

L'Axe de travail thématique proposé contribuera à la Vision du CSA et à l'objectif général de s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité alimentaire, en mettant l'accent sur les personnes les plus touchées par la faim et la malnutrition.

L'accent sera mis sur les inégalités au sein des systèmes agroalimentaires. L'Axe de travail, en se basant sur un rapport HLPE, fournira une analyse des facteurs d'inégalité socioéconomique entre les acteurs des systèmes agroalimentaires et qui influent sur la sécurité alimentaire et les résultats nutritionnels. Les inégalités entre les genres et la nécessité de créer des possibilités pour les jeunes éclaireront l'analyse, de sorte qu'il sera possible d'établir des complémentarités avec d'autres axes de travail du PTPA, même si la perspective générale diffèrera de ces axes de travail.

Plus précisément, le rapport du Groupe d'experts de haut niveau :

- Analysera les données quantitatives et qualitatives relatives à la manière dont les inégalités dans l'accès aux actifs et aux revenus dans les zones rurales et les systèmes agroalimentaires empêchent de nombreux acteurs de surmonter l'insécurité alimentaire et la malnutrition. Des données pertinentes sur les dotations en actifs dans les communautés rurales seront utiles à cet égard, de même que les conclusions du prochain rapport SOFI. Compte tenu de l'accent mis sur les systèmes agroalimentaires et du rôle clé des agriculteurs familiaux dans ces systèmes, les liens et complémentarités avec la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale seront inévitables ;
- Analysera les facteurs moteurs d'inégalités et formulera des recommandations sur les moyens d'y remédier ;
- Identifiera les domaines nécessitant des recherches et une collecte de données plus approfondies, compte tenu également des possibilités offertes par l'effort conjoint en cours de la Banque mondiale, de la FAO et du FIDA dans le cadre de l'Initiative 50 x 2030³.

³ La FAO et la Banque mondiale travaillent à la définition d'un mode d'enquête intégrée sur les exploitations agricoles, qui inclut les aspects socio-économiques tels que l'accès aux actifs ou encore les inégalités associées, ainsi que la pauvreté, le bien-être et les mesures de sécurité alimentaire. L'initiative 50x2030 prévoit de promouvoir l'utilisation de ce modèle intégré dans au moins 50 pays avant 2030.

Objectif stratégique 3 - ADOPTION

Favoriser l'adoption, le suivi et l'examen, ainsi que le partage des expériences et des Bonnes pratiques concernant l'utilisation et l'application des produits du CSA à tous les niveaux.

Produit 3.1. Conclusions des sessions de suivi et de révision

Réalisé grâce au suivi et à l'analyse de la situation, des tendances, des progrès, des défis et des enseignements tirés de l'expérience de la SAN à l'échelle mondiale et dans les pays et régions ; évaluation de l'efficacité du CSA et Suivi volontaire de l'utilisation et de l'application de ses produits et recommandations stratégiques.

3.1.1. Manifestations thématiques mondiales sur le Cadre d'action du CSA pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées (CDA) et les

Principes du CSA pour un investissement responsable dans l'agriculture (RAI)

Lors de sa quarante-quatrième session, en 2017, le Comité a décidé d'organiser tous les deux ans une manifestation thématique mondiale (GTE) lors de la séance plénière afin d'assurer le suivi des principaux produits du CSA. Une GTE aura lieu lors de la CSA 47 en 2020 et un autre lors de la CSA 49 en 2022 dans le but de partager les expériences et faire le point sur l'utilisation et l'application du Cadre d'action pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées (CSA-CDA) en 2020, avec un accent particulier sur la prévention des conflits futurs qui ont actuellement un impact si lourd et négatif sur la sécurité alimentaire mondiale et la nutrition. En 2022 aura lieu un GTE sur les Principes pour un investissement responsable dans les systèmes agricoles et alimentaires (RAI).

La plénière du CSA en 2017 a également décidé d'organiser des manifestations ponctuelles pour assurer le suivi de l'application d'autres recommandations politiques du CSA. Toute décision de suivre d'autres recommandations du CSA en 2020-23 sera prise par le Bureau, après consultation avec le Groupe consultatif.

3.1.2. Manifestation autour du suivi de l'utilisation des recommandations politiques du CSA⁴

Une manifestation pourrait être organisée autour de la thématique du suivi de l'utilisation des recommandations politiques sur l'eau pour la sécurité alimentaire et la nutrition (approuvées en 2015) et la sécurité alimentaire et le changement climatique (approuvées en 2012). Celle-ci pourrait avoir lieu soit en 2020, soit en 2021, en tenant compte des ressources disponibles conformément aux décisions du CSA (CFS 2017/44/11).

Résultat 3.2. Communication et sensibilisation

L'un des principaux objectifs de ce travail sera de faire mieux connaître le CSA et ses activités par le biais du site Web du CSA et des médias sociaux, en rendant compte aux organismes mondiaux tels que l'ECOSOC des Nations Unies et en partageant des informations avec d'autres organismes des

⁴ Dans l'attente d'une décision du Bureau sur la question de savoir si l'événement devrait avoir lieu et à quel moment (pendant ou immédiatement après la semaine plénière ou bien pendant l'intersession, « en fonction notamment de l'objectif spécifique et du calendrier des contributions à l'ordre du jour global de la SAN », CFS 2017/44/11, par. 9.

Nations Unies, et en appuyant les activités de sensibilisation de la Présidence et du Secrétariat du CSA, sous réserve des ressources disponibles.

3.2.1. Forum - Dialogue et adoption des Directives volontaires du CSA sur les systèmes alimentaires et la nutrition

A la suite du processus de convergence des politiques du CSA vers des directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition, l'activité proposée vise à tirer parti du pouvoir fédérateur du CSA pour permettre à ses membres d'engager un dialogue sur l'application des directives volontaires.

Un Forum aura lieu lors de la CSA 48 (2021) dans le but de fournir une occasion de discuter et de mobiliser les engagements politiques des gouvernements, des donateurs, de la société civile, du secteur privé et du système des Nations Unies pour l'application des Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition. Cela contribuera à traduire les engagements pris dans le cadre de la Déclaration de Rome sur la nutrition en des engagements politiques SMART (Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Pertinents, Temporels), dans le contexte des systèmes alimentaires nationaux et des politiques liées à la nutrition, ainsi qu'à travers un dialogue avec un large éventail de parties prenantes.

3.2.2. Forum - Dialogue et adoption des Directives volontaires du CSA sur l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition

A la suite du processus de convergence des politiques du CSA vers des *Directives volontaires sur l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition*, l'activité proposée vise à tirer parti du pouvoir de mobilisation du CSA pour fournir la plateforme permettant aux membres du CSA d'engager un dialogue sur la mise en œuvre des directives volontaires.

Un Forum se tiendra lors de la CSA 50 (2023) avec pour objectif de discuter et de mobiliser l'engagement politique des gouvernements, des donateurs, de la société civile, du secteur privé et du système des Nations Unies pour la mise en œuvre des Directives volontaires sur l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes.

B2. ACTIVITÉS DE SOUTIEN

B2.1. Engagement du CSA en faveur du Programme 2030 pour le développement durable

Le Programme 2030 pour le développement durable, adopté en septembre 2015, appelle à un changement global dans l'approche du développement et fournit aux pays un cadre structurant pour la mise en œuvre de leur engagement à « ne laisser personne de côté », y compris l'élimination de la faim et de la malnutrition.

Le Programme 2030 reconnaît explicitement le rôle important et le caractère inclusif du CSA dans la réalisation de la sécurité alimentaire et de la nutrition, notamment le mandat inclusif et multisectoriel du Comité. Lors de sa 42e session en 2015, le CSA a décidé de placer le Programme 2030 au centre de ses travaux jusqu'en 2030 :

- a) En fournissant dans sa Plénière un espace pour des examens thématiques mondiaux des avancées réalisées et pour que les gouvernements et les parties prenantes apprennent les uns des autres, sur la base également des Rapports nationaux volontaires présentés chaque année au Forum politique de haut niveau sur le développement durable (HLPF) à New York ;
- b) En contribuant au suivi et à l'examen mondiaux du Forum politique de haut niveau, sur la base des modalités à définir lors du Sommet sur les ODD, qui aura lieu en septembre 2019.

Cette activité de soutien bénéficiera également du prochain rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur « Sécurité alimentaire et nutrition : Construire un récit global à l'horizon 2030 », qui analysera plus en détail la manière dont le CSA se mobilise en faveur du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

B2.2. Programme de travail pluriannuel du CSA

Comme établi dans l'Annexe B du Rapport de mise en œuvre de l'évaluation du CSA, après l'adoption du Programme de travail pluriannuel 2020-2023 lors de la 46e session du CSA en octobre 2019, « *la section à évolution continue du Programme de travail pluriannuel sera actualisée chaque année par le Bureau, en concertation avec le Groupe consultatif, et présentée en session plénière pour examen et adoption. Ces mises à jour doivent refléter les décisions prises en session plénière, proposer d'éventuels ajustements et faire le point sur la mise en œuvre du Programme de travail pluriannuel. Elles tiendront compte des répercussions en matière de ressources et de charge de travail.* »

Après les discussions de la plénière sur les questions critiques et émergentes relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition qui se tiendront lors de la 49e session du CSA, en 2022, les membres du Bureau et du Groupe consultatif devraient travailler à la préparation du Programme de travail pluriannuel 2024-2027 lors de la période intersession 2022-2023.

B2.3. Communication, sensibilisation et mobilisation des ressources

Le CSA suit le principe selon lequel la communication au sujet du CSA relève de la responsabilité de tous les membres du CSA et des autres parties prenantes. Les Agences basées à Rome (ABR), avec leurs réseaux mondiaux, jouent un rôle clef dans la diffusion et la sensibilisation, de même que les autres membres du Groupe consultatif. Toutes les parties prenantes du CSA sont encouragées à s'adresser à leurs secteurs sociaux, réseaux et régions pour faire mieux connaître le CSA ainsi que ses orientations et recommandations politiques, et à encourager les réactions à propos de leur utilisation. De cette manière, la responsabilité de la communication et de la visibilité du CSA, en particulier aux niveaux régional et national, est partagée. Le rôle du Secrétariat du CSA est d'appuyer les efforts de communication de tous les intervenants du CSA, sous réserve des ressources disponibles.

La session plénière annuelle du CSA se tient habituellement à la FAO en octobre et représente la principale occasion de communiquer avec les membres, les participants et les observateurs du CSA et d'entendre leurs points de vue, et va au-delà des parties prenantes qui traitent avec le CSA au jour le jour. Le CSA a un fort pouvoir de rassemblement et la session est considérée par beaucoup comme l'événement le plus important du calendrier de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Les médias sont invités à couvrir la session du CSA et, selon les sujets inscrits à l'ordre du jour, l'attention des médias spécialisés peut être attirée. Les manifestations parallèles qui ont lieu pendant la session sont une attraction majeure tant pour les organisateurs que pour les participants. En raison de la forte participation aux manifestations parallèles, la semaine du CSA est considérée comme une importante occasion de réseautage pour la communauté travaillant dans le domaine de la SAN. Parmi les autres

canaux de communication, il faut mentionner le site Web public, les réseaux sociaux et une liste de communication électronique qui compte environ 6 000 abonnés.

C. ACTIVITÉS ET ESTIMATIONS DES COÛTS (section « Continue »)

Axes de travail thématiques

Activité 1.1.1. Sécurité alimentaire et nutrition : Construire un récit global à l'horizon 2030

Processus :

Après la publication du rapport du Groupe d'experts de haut niveau, un rapporteur sera désigné pour guider un débat inclusif qui sera organisé lors de la CSA 47.

La séance plénière sera tournée vers l'avenir et ses conclusions seront résumées dans une Note synthétique de la présidence qui sera annexée au rapport final de la CSA 47.

Aucune ressource extrabudgétaire supplémentaire n'est prévue pour cette activité, étant donné que le débat inclusif se tiendra en séance plénière, dont les coûts sont couverts par le budget de base.

Ressources extrabudgétaires supplémentaires :

Domaine de travail/activité	Éléments	coût estimé (USD)	TOTAL (USD)
Sécurité alimentaire et nutrition : Construire un récit global à l'horizon 2030	Débat inclusif lors de la CSA 47		Inclus dans le budget de base car il s'agit d'une activité plénière

Activité 2.1.1. Systèmes alimentaires et nutrition

Processus :

Les Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition seront le fruit d'un processus consultatif ouvert à toutes les parties prenantes concernées et intéressées, dans le cadre de réunions du Groupe de travail, de consultations électroniques et de consultations régionales.

La version finale des Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition sera soumise à l'examen et à l'approbation de la plénière de la CSA 47.

Ressources extrabudgétaires supplémentaires :

Domaine de travail/activité	Éléments	coût estimé (USD)	TOTAL (USD)
Systèmes alimentaires et nutrition	GTCNL Consultations/négociations	100 000	100 000

Activité 2.1.2. Approches agroécologiques et autres innovations

Processus :

Après le lancement du rapport du Groupe d'experts de haut niveau en juillet 2019, la désignation d'un Rapporteur parmi les membres du CSA et un débat en plénière lors de la CSA 46, le CSA mènera un processus de convergence politique. Ce processus aboutira à l'élaboration de recommandations stratégiques qui seront présentées au Comité pour approbation lors de la CSA 47.

Ressources extrabudgétaires supplémentaires :

Domaine de travail/activité	Éléments	coût estimé (USD)	TOTAL (USD)
Approches agroécologiques et autres innovations	Coûts liés au processus de négociation : interprétation des réunions et traduction des documents	100 000	100 000

Activité 2.1.3. Égalité de genre et autonomisation des femmes dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition

Processus :

Le CSA entamera le processus en créant un groupe de travail à composition non limitée dont la première tâche consistera à examiner les orientations politiques et autres documents de référence existants du CSA afin d'éclairer l'élaboration des termes de référence (TDR). Les termes de référence donneront clairement la priorité aux questions les plus pertinentes qui peuvent être traitées de manière optimale dans la version finale des Directives volontaires dans le contexte du CSA et du FSN. Après l'adoption des termes de référence, le Groupe de travail à composition non limitée (GTCNL) élaborera et adoptera des orientations politiques dans le cadre d'un processus inclusif et fondé sur le consensus.

Le processus bénéficiera de l'organisation de consultations électroniques, de réunions de groupes d'experts et de consultations régionales auxquelles participeront toutes les parties prenantes du CSA.

Ressources extrabudgétaires supplémentaires :

Domaine de travail/activité	Éléments	coût estimé (USD)	TOTAL (USD)
Égalité de genre et autonomisation des femmes dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition	Traduction de documents de référence	30 000	
	Processus de négociation de traduction /interprétation	90 000	
	Réunion d'experts	60,000	
	Consultations en ligne	20 000	
	Consultations régionales multipartites	500 000	
			700 000

Activité 2.1.4. Encourager la participation des jeunes et la promouvoir l'emploi dans les systèmes agricoles et alimentaires.

Processus :

Le processus commencera par une discussion de fond au sein du Bureau et du Groupe consultatif du CSA sur la manière dont les jeunes peuvent participer de manière significative à l'élaboration des politiques en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Les membres du groupe consultatif seront encouragés à inviter des représentants de la jeunesse dans leur secteur social respectif afin qu'ils puissent apporter leur contribution et partager leurs points de vue et leurs expériences.

A la suite du lancement du rapport du Groupe d'experts de haut niveau en 2021, la désignation d'un Rapporteur parmi les membres du CSA et un débat en plénière lors de la CSA 47, le CSA mènera un processus de convergence politique. Le processus mènera à l'élaboration de recommandations stratégiques qui seront présentées au Comité pour approbation lors de la CSA 49.

Ressources extrabudgétaires supplémentaires :

Domaine de travail/activité	Eléments	coût estimé (USD)	TOTAL (USD)
Promouvoir l'engagement des jeunes et l'emploi dans les systèmes agricoles et alimentaires	Coûts liés au processus de négociation : interprétation des réunions et traduction des documents	100 000	100 000

Activité 2.1.5. Réduire les inégalités en matière de sécurité alimentaire et de nutrition

Processus :

A la suite du lancement du rapport du Groupe d'experts de haut niveau en 2022, la désignation d'un Rapporteur parmi les membres du CSA et un débat en plénière lors de la CSA 48, le CSA mènera un processus de convergence politique. Le processus mènera à l'élaboration de recommandations stratégiques qui seront présentées au Comité pour approbation lors de la CSA 50.

Ressources extrabudgétaires supplémentaires :

Domaine de travail/activité	Eléments	Coût estimé (USD)	TOTAL (USD)
Réduire les inégalités pour la sécurité alimentaire et la nutrition	Coûts liés au processus de négociation : interprétation des réunions et traduction des documents	100 000	100 000

Activité 2.1.6. Outils de collecte et d'analyse des données⁵

Processus :

A la suite du lancement du rapport du Groupe d'experts de haut niveau en 2023, la désignation d'un Rapporteur parmi les membres du CSA et un débat en plénière lors de la CSA 49, le CSA mènera un

⁵ D'autres options pour cet Axe de travail thématique comprennent l'organisation d'un Forum de haut niveau sur la base d'une note conceptuelle et d'un document de référence préparés par le Groupe d'experts de haut niveau.

processus de convergence politique. Le processus aboutira à l'élaboration de Recommandations politiques qui seront présentées au Comité pour approbation lors de la CSA 51.

Ressources extrabudgétaires supplémentaires :

Domaine de travail/activité	Éléments	Coût estimé (USD)	TOTAL (USD)
Outils de collecte et d'analyse des données	Coûts liés au processus de négociation : interprétation des réunions et traduction des documents	100 000	100 000

Activité 3.1.1. Manifestations thématiques mondiales autour du Cadre d'action du CSA pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées (CDA) et les Principes du CSA pour un investissement responsable dans l'agriculture (RAI)

Processus :

Les manifestations thématiques mondiales s'appuieront sur les contributions fournies par les parties prenantes sur leur expérience de l'utilisation des produits des politiques du CSA aux niveaux national, régional et mondial.

Ressources extrabudgétaires supplémentaires :

Domaine de travail/activité	Éléments	Coût estimé (USD)	TOTAL (USD)
Manifestations thématiques mondiales sur le CSA-FFA et le CFS-RAI	Consultations en ligne	10 000 (x2)	D'autres coûts sont inclus dans le budget de base car il s'agit d'une activité plénière.
			20 000

Activité 3.2.1. Forum - Dialogue et adoption des Directives volontaires du CSA sur les systèmes alimentaires et la nutrition

Ressources extrabudgétaires supplémentaires :

Domaine de travail/activité	Éléments	Coût estimé (USD)	TOTAL (USD)
Dialogue et adoption des directives volontaires du CSA	Forum		Inclus dans le budget de base car il s'agit d'une activité plénière

Activité 3.2.2. Forum - Dialogue et adoption des Directives volontaires du CSA sur l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition

Ressources extrabudgétaires supplémentaires :

Domaine de travail/activité	Éléments	Coût estimé (USD)	TOTAL (USD)
Dialogue et adoption des directives volontaires du CSA	Forum		Inclus dans le budget de base car il s'agit d'une activité plénière

Activités de soutien

Activité B2.1. Engagement du CSA dans le Programme 2030 pour le développement durable (Agenda 2030)

Processus :

Le Secrétariat du CSA élaborera les contributions au Forum de haut niveau sur la base des orientations de fond fournies par les Membres et les participants dans le cadre de réunions publiques animées par un Membre.

Les contributions du Groupe de haut niveau sur les politiques seront finalisées lors d'une autre réunion ouverte et facilitée avant d'être transmises pour validation au Bureau du CSA en consultation avec le Groupe consultatif après examen par la Plénière.

Domaine de travail/activité	Éléments	Coût estimé (USD)	TOTAL (USD)
Engagement du CSA vis-à-vis du Programme 2030	Événements de partage de leçons		Inclus dans le budget de base car il s'agit d'une activité plénière
	Contributions du CSA au Forum HLPF		Inclus dans le budget de base
	Manifestations parallèles du Forum HPLF		Inclus dans les activités de communication et de sensibilisation

Activité B2.2. Programme de travail pluriannuel du CSA

Processus :

En 2022, le Groupe d'experts de haut niveau produira la 3^e Note sur les questions critiques et émergentes dans le domaine de la sécurité alimentaire et la nutrition, qui sera examinée lors de la session plénière de la CSA 49 et servira de base à la définition du Programme de travail pluriannuel (PTPA) 2024-2027 du CSA. En 2023, le CSA préparera l'ébauche du PTPA 2024-2027, en suivant le processus établi conformément à l'Annexe B du rapport de mise en œuvre de l'Évaluation du CSA.

Ressources extrabudgétaires supplémentaires :

Domaine de travail/activité	Éléments	Coût estimé (USD)	TOTAL (USD)
Programme de travail pluriannuel du CSA 2024-2027	Réunions publiques		Inclus dans le budget de base

Activité B2.3. Communication, sensibilisation et mobilisation des ressources

Pour chaque activité du PTPA qui sera approuvée, une stratégie de communication sur mesure et des estimations de coûts connexes seront élaborées tant pour l'étape en amont (pendant le processus de convergence des politiques) que pour l'étape en aval (après approbation). Il s'agira notamment d'identifier les parties prenantes cibles et les principaux canaux de communication. Les stratégies seront élaborées avec la participation active des intervenants du CSA qui sont les promoteurs du domaine de travail. Du matériel de sensibilisation sur supports numériques et imprimés en rapport

avec le sujet seront élaborés, y compris, entre autres, une présentation visuellement plus attrayante d'une thématique stratégique approuvée, des vidéos, des infographies, des webinaires, etc.

De même, une stratégie de mobilisation des ressources sera élaborée pour chaque activité convenue après l'approbation du plan de travail pluriannuel.

Conformément au Rapport sur la mise en œuvre de l'évaluation (2018/45/3), une solide stratégie de mobilisation des ressources sera mise en place pour contribuer au soutien de la Plénière et des Axes de travail, du Groupe d'experts de haut niveau et du MSC CSA afin de soutenir les priorités du CSA définies dans le PTPA, en prévoyant des garanties claires, conformément aux directives de la FAO, pour prévenir tout conflit d'intérêts potentiel concernant ce financement. Des efforts continus seront déployés pour élargir et diversifier le financement, notamment en s'adressant aux États membres du CSA, aux fondations privées, au secteur privé et aux institutions financières.

APERÇU DES COÛTS ESTIMÉS

DOMAINE DE TRAVAIL/ACTIVITE	ELEMENTS	CALCUL DU COUT (USD)	TOTAL (USD)
SYSTEMES ALIMENTAIRES ET NUTRITION⁶	GTCNL Consultations/négociations	100 000	100 000
APPROCHES AGROECOLOGIQUES	Traduction du document d'information ; Consultations/négociations	100 000	100 000
COLLECTE ET ANALYSE DES DONNEES	Traduction du document d'information ; Consultations/négociations	60 000	60 000
L'EGALITE DE GENRE, L'AUTONOMISATION DES FEMMES POUR LA SAN	Traduction de documents de référence	30 000	
	Processus de négociation de traduction/interprétation	90 000	
	Réunions d'experts	60 000	
	Consultations en ligne	20 000	
	Consultations régionales multipartites	500 000	
			700 000
REDUIRE LES INEGALITES POUR LA SAN (Rapport HLPE)	Traduction du document d'information; Consultations/négociations	100 000	100 000
PROMOUVOIR LA PARTICIPATION ET L'EMPLOI DES JEUNES DANS LES SYSTEMES ALIMENTAIRES (rapport HLPE)	Traduction du document d'information ; Consultations/négociations	100 000	100 000
MANIFESTATION AUTOUR DU SUIVI DE L'UTILISATION ET L'APPLICATION DES RECOMMANDATIONS POLITIQUES DU CSA SUR L'EAU POUR LA SAN ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA SAN	Consultation électronique ; et/ou atelier intersessions	10 000	10 000
2 MANIFESTATIONS THEMATIQUES	Consultations en ligne	20 000	20 000

⁶ Les coûts extrabudgétaires supplémentaires liés à ce volet de travail sont pris en compte dans le plan de travail pluriannuel 2018-2019.

MONDIALES (CDA - RAI)			Les autres coûts sont inclus dans le budget de base
COMMUNICATION, SENSIBILISATION ET MOBILISATION DES RESSOURCES	Activités de sensibilisation de la Présidence, sensibilisation numérique, manifestation parallèle du Forum HLPF et autres activités en rapport avec NY		200 000
FORUMS SUR LE DIALOGUE ET L'ADOPTION DES DV SUR LES SYSTEMES ALIMENTAIRES /EGALITE DE GENRE			Inclus dans le budget de base
PTPA	Réunions intersessions		Inclus dans le budget de base
ENGAGEMENT DU CSA DANS LE PROGRAMME 2030 POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE	Événements de partage de leçons en plénière ; Contributions au Forum HLPF		Inclus dans le budget de base

D. PROJET DE CALENDRIER

	2020	2021	2022	2023
	CFS 47	CFS 48	CFS 49	CFS 50
Rapports du Groupe d'experts de haut niveau	Récit global à l'horizon 2030	Engagement des jeunes et emploi dans les systèmes alimentaires	Réduire les inégalités pour la SAN	Collecte et analyse des données
Orientations politiques	Approches agroécologiques et autres innovations		Engagement des jeunes et emploi dans les systèmes alimentaires	Collecte et analyse des données
	DV Systèmes alimentaires et nutrition			Réduire les inégalités
	DV Égalité de genre et autonomisation des femmes pour la SAN			
Discussions inclusives		Récit global à l'horizon 2030		
Adoption/vulgarisation⁷	GTE CDA		GTE RAI	
		Forum sur les systèmes alimentaires		Forum sur l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes
Activités soutien	Examens thématiques mondiaux des ODD et contributions du HLPF			
	Activités intersessions			
			Note du Groupe d'experts de haut niveau sur les questions critiques et	PTPA 2024-2027
	Communication et sensibilisation ; mobilisation des ressources			
	Planification et organisation des réunions de la Plénière, du Bureau et du Groupe consultatif			

⁷ L'événement de Suivi sur l'Eau et le Changement climatique est inclus dans l'attente d'une décision du Bureau..

